

## **SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

### **REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil seize et le vingt-et-un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur JACQUET Jean-Luc, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BELHACHEMI Christine, BERNARD Pierre-Yves, BERTHAUD Nadège, DUBOIS Sandrine, DUC Catherine, GADIOLLET Virginie, JACQUET Jean-Luc, PELUS Stéphanie, PILLON Yannick, RAVET Jean-François, SIMONIN Yannick, VIVIER Corinne

Etait excusé : ALMODOVAR Eric

Etat absent : ARNAUD Catherine,

Nombre de membres : En exercice : 14, Présents : 12 Votants : 12

Date de la convocation : 15 septembre 2016

Madame Corinne VIVIER est nommée secrétaire de séance

#### **1. Point budgétaire**

Un point budgétaire de la section de fonctionnement et d'investissement du budget principal, à mi-parcours a été présenté par Monsieur le Maire afin de constater l'état de consommation des crédits. En section de fonctionnement, il ressort que 35.7% du budget a été consommé et en section d'investissement, 35.8% des crédits ont été utilisés.

#### **2. Règlement du city stade et de l'aire de jeux**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de garantir une bonne utilisation de l'aire de jeux et du city stade, il devenait nécessaire d'adopter deux règlements qui seront affichés à l'entrée du terrain. Le règlement propre au city stade sera également affiché à l'entrée de celui-ci.

Il ajoute que ces deux règlements seront consultables également sur le site internet de la commune.

Monsieur le Maire présente les deux règlements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE** de valider les deux documents qui seront annexés à la présente délibération.

#### **3. Déclarations d'intention d'aliéner**

Lorsque la vente d'un bien situé en zone urbaine (zone d'exercice du droit de préemption) a lieu sur la commune, une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) est envoyée en mairie par le notaire chargé de la vente. Le conseil municipal doit se positionner sur la décision de préempter ou non le bien. La décision de préemption est encadrée précisément et ne peut intervenir en dehors d'un projet précis d'intérêt public. Une DIA a été reçue en mairie, elle est liée à la vente d'une maison située chemin de la chapelle. Le conseil municipal ne souhaite pas préempter.

#### **4. Point d'étape sur les travaux de rénovation de la salle de motricité/garderie**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yannick SIMONIN, élu chargé du projet de rénovation de la salle de motricité/garderie.

Il rappelle que lors du précédent conseil municipal, huit entreprises avaient été retenues pour réaliser ces travaux.

Une première réunion avec les entreprises a eu lieu le 7 septembre et il a été convenu que les travaux débuteraient la semaine du 17 octobre.

Ainsi, une réunion avec les enseignantes et le personnel périscolaire a été programmée afin d'organiser le déménagement de la salle et de les informer des modifications de fonctionnement et d'organisation de l'école et du service périscolaire. La salle de motricité/garderie et l'espace sanitaire seront inaccessibles pendant toute la durée des travaux estimée à 2 mois.

Une prochaine réunion avec les entreprises est organisée le jeudi 6 octobre.

## **5. Comptes rendus des réunions et des commissions**

### **Commission bâtiment** (*Rapporteur : Yannick SIMONIN*)

Monsieur SIMONIN informe le conseil que l'aire de jeux est quasiment terminée, il ne manque plus que l'aménagement paysager. Ainsi, la société Espace Fleuri a réalisé un devis pour la plantation d'arbres, et l'engazonnement de l'aire de jeux. Le montant du devis s'élève à environ 3 900 euros HT. Le conseil municipal le valide.

### **Commission assainissement** (*Rapporteur : Yannick SIMONIN*)

La lagune a été curée début août, l'épandage des boues a eu lieu concomitamment.

L'entreprise AECI doit intervenir fin septembre-début octobre pour l'installation de la cloison siphonée. Les services du département (SATESE) viendront contrôler la lagune en présence de la Lyonnaise des Eaux début mi-octobre.

### **Commission urbanisme** (*Rapporteur : Yannick SIMONIN*)

Une dernière réunion de la commission urbanisme sera bientôt organisée pour finaliser le projet. Avant cela, les propriétaires des terrains concernés par l'étude seront rencontrés par la municipalité. Ensuite, une réunion publique de présentation sera organisée.

### **Assemblée Générale du Sou des Ecoles** (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Sandrine DUBOIS informe le conseil municipal qu'elle a participé à l'AG du Sou des Ecoles qui a eu lieu le 9 septembre 2016. Il ressort que le sou a un bilan comptable positif en raison de l'organisation de diverses manifestations durant l'année mais que le bilan comptable de la cantine-garderie est déficitaire en raison de l'augmentation des charges de personnel et l'augmentation du coût des aliments.

### **Assemblée Générale du Club des Jeunes** (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Sandrine DUBOIS informe le conseil qu'elle s'est rendue à l'AG du Club des jeunes. Le bilan est légèrement déficitaire. Plusieurs manifestations ont été organisées cette année permettant des rentrées d'argent (Repas tartiflette, fête de la bière, etc).

Ils ont renouvelé leur demande envers la mairie pour repeindre la salle. Madame DUBOIS leur a répondu que la commune était favorable à cela mais que la mise en peinture devrait avoir lieu après la rénovation de la salle de motricité car la salle du club servira, durant la durée des travaux, pour l'organisation des temps d'activités périscolaires. Un nouveau Président a été élu : Gaétan VERNOUX.

- Réunion de présentation du nouvel inspecteur de circonscription (*Rapporteur : Jean-Luc JACQUET*)

Suite au départ en retraite de Madame DEVERTU, inspectrice auprès de l'inspection académique en charge de la circonscription de Bourg-en-Bresse, un nouvel inspecteur a été nommé. Lors de cette réunion de présentation, il a insisté, notamment, sur l'application de la réglementation en matière de sécurité dans les écoles.

## **6. Informations diverses**

- Sécurisation de l'école (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Suite au plan vigipirate, la Préfecture demande aux collectivités locales de sécuriser les établissements recevant du public et notamment les écoles. Ainsi, un interphone a été installé au niveau de l'entrée de la cour côté primaire.

De plus, le portail des maternelles devra également être sécurisé. Madame DUBOIS a demandé plusieurs devis pour l'installation d'un interphone.

Les parents d'élèves seront informés de ces changements.

- Propreté des lieux publics (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Madame Sandrine DUBOIS informe le conseil municipal que des déjections de chat sont retrouvées régulièrement dans la cour de l'école primaire et souhaite réfléchir à une solution pour les éloigner.

De même, elle ajoute que des déjections canines sont retrouvées quotidiennement dans le chemin de la cure en face de la mairie. Ainsi, elle propose que soit installé un panneau rappelant aux propriétaires de chien l'obligation de ramasser les déjections de leur animal.

- Emploi saisonnier (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Madame Sandrine DUBOIS informe le conseil municipal que les deux saisonniers employés cet été ont fourni un travail tout à fait satisfaisant et ont réalisé de nombreux petits travaux. En effet, ils ont, notamment, désherbé, débroussaillé, tondu, vidé et nettoyé le local du cimetière, lasuré des portes, installé le grillage de la cour d'école, et nettoyé le mobilier de la salle des fêtes. Un bilan reste à réaliser avec l'association du Comité de fleurissement.

- Reprise des concessions en état d'abandon (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été lancée, il y a trois ans. Ainsi, la société Elabor qui suit la commune dans ce processus, viendra en fin d'année pour réaliser un bilan et reviendra en mars 2017 pour dresser le constat de reprise des concessions abandonnées.

- Chantiers Jeunes (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Madame Sandrine DUBOIS rappelle aux conseillers qu'ils avaient validé la fourniture par la Communauté de communes d'une niche à livres, réalisée dans le cadre des chantiers-jeunes. Sandrine DUBOIS ira la récupérer lors d'une rencontre le mercredi 28 septembre. Elle sera ensuite installée sur le terrain de jeux.

- Abri bus de la Planta (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Madame Sandrine DUBOIS informe le conseil que plusieurs parents l'ont alertée sur la dangerosité de l'abri bus de La Planta qui est très faiblement signalé et visible par les automobilistes. Ainsi, Madame DUBOIS ajoute qu'elle s'est rendue un matin à l'abribus pour distribuer des gilets à chaque enfant entrant en 6<sup>e</sup> en les incitant à les porter. Monsieur le Maire propose qu'un panneau soit

installé avant l'abri bus côté Polliat afin d'informer les automobilistes de la présence d'enfants. De plus, des bandes réfléchissantes seront installées sur l'abri bus.

- Banquet communal (Rapporteur : Catherine DUC)

Madame Catherine DUC informe le conseil municipal que le banquet communal aura lieu le 8 octobre au bowling de Saint-Denis les Bourg.

- Repas CCAS (Rapporteur : Catherine DUC)

Madame Catherine DUC informe le conseil municipal que le repas du CCAS aura lieu samedi 24 septembre à la salle des fêtes. Le nombre d'inscrits s'élève à 37. Ce nombre est légèrement inférieur à celui de l'année dernière mais reste constant par rapport aux années précédentes.

- Suivi énergétique de la commune (Rapporteur : Catherine DUC)

Dans le cadre du conseil en énergie partagé, l'association Hélianthe réalise tous les ans un bilan de la consommation énergétique de la commune. Madame DUC propose que ce rapport soit présenté en conseil municipal, lors de la séance du mois d'octobre.

- Réunion sur les modes de déplacement doux (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Dans le cadre de sa politique de développement de pratiques alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle, la communauté de communes de Montrevel-en-Bresse a souhaité élaborer un schéma directeur des modes de déplacement doux sur son territoire. Pour ce faire, elle a mandaté le bureau d'études ALKHOS. Le bureau d'étude a réalisé un diagnostic des aménagements existants et l'a remis à la communauté de communes.

Des ateliers sont organisés par le cabinet ALKHOS afin de présenter aux élus des communes participantes les résultats des diagnostics. Cet atelier est ouvert à tous les élus et aura lieu le 30 septembre pour la commune de Saint-Martin-le-Châtel à Cras sur Reyssouze.

- Suppression des produits phytosanitaires (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Dans le cadre de la suppression des produits phytosanitaires, le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR) a mandaté un bureau d'études afin de réaliser un plan de désherbage pour les communes qui le souhaitaient. Une personne du bureau d'étude est venue à deux reprises en mairie afin de réaliser un état des lieux des pratiques, des lieux et préparer le plan de désherbage.

Le SBVR propose que le bureau d'étude le présente en conseil municipal. Monsieur le Maire propose de les convier au conseil municipal du 16 novembre.

- Contrat d'apprentissage (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Une demande de contrat d'apprentissage a été formulée auprès de la commune par une étudiante qui souhaite travailler dans le domaine de la puériculture.

Les conseillers municipaux ont estimé que la commune n'avait pas de besoin particulier et que le domaine de la puériculture était plus celui des crèches que de l'école maternelle.

Ils n'ont pas souhaité donner suite à cette demande.

- Problème d'écoulement des eaux pluviales sur le chemin du bois d'arche (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la route du bois d'Arche est très dangereuse par temps de pluie car l'eau stagne dans le creux de la route créant une retenue d'eau dangereuse pour les automobilistes.

Cette route menant à Cras est située en limite de Cras, Monsieur le Maire de Cras propose de financer 50% des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales dont le montant total s'élève à 6 500 euros.

Ainsi, le coût de ces travaux serait prélevé sur la dotation voirie communautaire de la commune pour un montant de 3 250 euros.

- Taille des arbres le long des routes (*Rapporteur : Jean-Luc JACQUET*)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, de plus en plus de propriétaires laissent pousser les arbres le long des routes sans que ceux-ci ne soient taillés régulièrement. Ainsi, ils empiètent sur le domaine public. C'est pourquoi, des courriers seront envoyés aux propriétaires des terrains concernés pour leur demander de tailler ces arbres. Ceux-ci étant le plus souvent, planté sur des terrains agricoles, l'exploitant recevra une copie de ce courrier.

- Cheminement piéton (*Rapporteur : Jean-Luc JACQUET*)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet de création d'un cheminement piéton entre le centre bourg et le chemin des fourches est en cours. Il ajoute qu'il a rencontré les techniciens du département en présence de ceux de la communauté de communes. Il présente, également, aux conseillers le plan du cheminement envoyé par la communauté de communes.

Il informe le conseil qu'il ressort de ses échanges que le département serait enclin à acheter les portions de terrains privés nécessaires à la réalisation du cheminement. Il ajoute que la communauté de communes va établir un descriptif financier de ce qui sera à la charge du département et de ce qui relèvera financièrement de la commune.

- Classement des voies communales

La communauté de communes souhaite réaliser un état des lieux des voies afin de déterminer celles qui seraient considérées comme des voies communales, appartenant au domaine public de la commune et dont l'entretien relève par délégation, de la communauté de communes et les chemins ruraux qui relèvent du domaine privé de la commune et dont l'entretien relève ainsi de la commune.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il réunira la commission voirie pour en discuter.

- Demande de subvention des donneurs de sang (*Rapporteur : Jean-Luc JACQUET*)

L'association des donneurs de sang a formulé une demande de subvention pour le cinquantenaire de l'association. Cependant, le courrier ne précise pas le montant demandé et ne décrit pas à quoi serait dédiée cette subvention. Monsieur le Maire précise qu'il prendra contact avec la Présidente pour échanger avec elle à ce sujet.

- Organisation d'un événement autour de l'agriculture locale à l'école (*Rapporteur : Jean-Luc JACQUET*)

La communauté de communes organise chaque année, un événementiel autour de l'agriculture locale dans les écoles et les restaurants scolaires de son territoire. Cette journée se déroule en trois temps. Tout d'abord, l'agriculteur intervient dans les classes pour présenter son métier et ses productions, ensuite, les enfants mangent le midi à la cantine un repas préparé avec un aliment produit par l'agriculteur et enfin, le soir, un stand de sensibilisation à l'agriculture locale à destination des parents est organisé à la sortie de l'école.

Cette proposition a été envoyée par la communauté de communes au gestionnaire de cantine scolaire ainsi, il leur revient de décider de la participation de la cantine à cet événement.

Toutefois, Monsieur le Maire renouvelle son souhait que l'école et la cantine participent à cette journée.

- Point d'apport volontaire

Madame Stéphanie PELUS interroge Monsieur le Maire sur le bac de carton du point d'apport volontaire situé vers la salle des fêtes. Elle propose qu'il soit enlevé, car certaines personnes le remplissent de déchets qui ne sont pas autorisés dans ce type de bac.

Après échange, la majorité des conseillers est favorable à ce que le bac soit enlevé durant quelques mois afin de constater si le comportement des utilisateurs change. Une information sera faite auprès de la population pour les en informer. Si cette expérience porte ses fruits, le bac sera définitivement enlevé, sinon il sera remplacé.

AINSI FAIT ET DELIBERE À SAINT-MARTIN-LE-CHÂTEL LE 21 SEPTEMBRE 2016

Compte rendu affiché le

Compte-rendu retiré le

Signatures des conseillers municipaux présents lors de la séance :

Eric ALMODOVAR	Excusé	Virginie GADIOLLET	
Catherine ARNAUD	Excusée	Jean-Luc JACQUET	
Christine BELHACHEMI		Stéphanie PELUS	
Pierre-Yves BERNARD		Yannick PILLON	
Nadège BERTHAUD		Jean-François RAVET	
Sandrine DUBOIS		Yannick SIMONIN	
Catherine DUC		Corinne VIVIER	